

Directeur(trice): Chantal Royer
CPCS - Loisir, culture et tourisme
819 376-5011, poste 3255

Bureau du registraire
1 800 365-0922 ou 819 376-5045
www.uqtr.ca

Grade: Philosophiae doctor (Ph.D.)

Crédits: 90

Présentation

En bref

Le programme de doctorat vise la formation de personnel hautement spécialisé qui saura utiliser les ressources de la recherche pour étudier des problématiques complexes touchant les domaines du loisir, de la culture et du tourisme, assurer l'évolution et le renouvellement des connaissances scientifiques dans ces domaines et contribuer au développement de solutions adaptées, pouvant ultimement contribuer à améliorer la qualité de vie des individus et des collectivités en mettant l'accent entre autres sur les dimensions sociales, psychologiques, territoriales et individuelles du loisir, de la culture et du tourisme.

Objectifs du programme

Le programme de doctorat en loisir, culture et tourisme permet aux candidats :

- de développer une approche compréhensive et critique des théories, des modèles et des tendances en loisir, culture et tourisme qui s'appuie sur une connaissance approfondie des fondements disciplinaires dans ces trois domaines de recherche;
- d'appréhender la notion d'expérience en loisir, culture et tourisme, entendue au sens des systèmes de valeurs, des modes de vie et des comportements quotidiens;
- de développer une compréhension approfondie et critique des méthodologies usuelles dans les domaines de recherche du loisir, de la culture et du tourisme, de même que des approches innovantes et des tendances méthodologiques en développement;
- de concevoir, de poursuivre et de mener à terme de façon autonome, des projets de recherche de qualité dans leur domaine de spécialité;
- de concevoir et développer des protocoles méthodologiques pouvant permettre d'étudier des problématiques propres au loisir, à la culture et au tourisme dans ces trois axes structurants : le développement des individus, le développement des collectivités et le développement des territoires;
- de contribuer à l'analyse et à la résolution de problèmes complexes reliés aux domaines de recherche du loisir, de la culture et du tourisme.

Avenir : Carrière et débouchés

Les chercheurs formés dans ce programme pourront œuvrer dans diverses sphères de notre société dont l'enseignement et la recherche universitaires, mais aussi devenir des vecteurs de l'innovation sociale, en permettant la médiation scientifique dans les différents milieux sociaux, gouvernementaux ou autres.

Atouts UQTR

Ce programme est unique au Québec.

Tous les cours de ce programme sont offerts en formule comodale (l'étudiant a le choix d'être en présentiel ou à distance). Les cours sont dispensés sur une plage horaire de 3 heures, de façon hebdomadaire.

Ce programme permet aux étudiants d'obtenir une bourse Universalis Causa

Les candidats de l'international doivent être sur le territoire québécois et détenir tous les permis requis.

Particularités

Tous les cours du programme sont offerts en comodalité et peuvent être suivis à distance en mode synchrone, sur une plage horaire de 3 heures à chaque semaine.

La recherche dans le domaine

Pour de l'information sur les ressources professorales et la recherche, veuillez consulter le site du département d'études en loisir, culture et tourisme

Admission

Trimestre d'admission et rythme des études

Le programme est ouvert aux admissions au trimestres d'automne, hiver et été.

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

Conditions d'admission

Études au Québec

BASE ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Être titulaire d'une maîtrise ou l'équivalent, obtenue avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 (sur 4,3) ou l'équivalent dans les secteurs des sciences humaines et sociales : récréologie ou sciences du loisir, études urbaines, sciences de l'environnement, aménagement, gestion, art et culture, communication, géographie, sociologie, service social, psychologie, animation, psychopédagogie, activité physique, éducation, sciences économiques, sciences de l'administration, ou tout autre domaine connexe.

Le candidat dont la demande d'admission s'effectue sur la base universitaire pour qui la moyenne cumulative pour les études de cycles supérieurs se situe entre 2,9 et 3,2 (sur 4,3) peut se voir imposer des exigences particulières de sélection telles que se présenter à une entrevue, afin de défendre sa candidature que ce soit au regard d'expériences professionnelles pertinentes, d'un cheminement académique antérieur non traditionnel, ou de toute autre raison qui pourrait l'aider à être admis au programme.

Avoir réussi au moins un cours de méthodes de recherche (qualitative et quantitative) de deuxième cycle ou l'équivalent. Un cours d'appoint pourrait être exigé.

Avoir une bonne connaissance du français ou de toute autre langue nécessaire à son projet. La littérature anglo-saxonne occupant une place prépondérante dans ce domaine d'études, une bonne maîtrise de la langue anglaise est nécessaire pour les étudiants désirant poser leur candidature à ce programme. Comme les séminaires sont dispensés en français, mais que les textes et recueils obligatoires peuvent être rédigés en anglais, la responsabilité de suffisamment maîtriser la langue anglaise afin qu'il atteigne les objectifs des séminaires revient à l'étudiant.

Le candidat doit avoir choisi son directeur de recherche, de même que son sujet de thèse au moment de déposer sa candidature.

Études hors Québec

BASE ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être détenteur d'un grade de deuxième cycle universitaire (maîtrise nord-américaine, DEA français, master 2) ou avoir réussi une formation jugée équivalente par le comité d'admission dans les secteurs des sciences humaines et sociales : récréologie ou sciences du loisir, études urbaines, sciences de l'environnement, aménagement, gestion, art et culture, communication, géographie, sociologie, service social, psychologie, animation, psychopédagogie, activité physique, éducation, sciences économiques, sciences de l'administration, ou tout autre domaine connexe en ayant obtenu une moyenne cumulative d'au moins 12/20 ou son équivalent. Les étudiants dont la moyenne est entre 11/20 et 12/20 pourront déposer une demande d'admission qui sera étudiée par le responsable de programme.

Le candidat doit avoir choisi son directeur de recherche, de même que son sujet de thèse au moment de déposer sa candidature.

Modalités de sélection des candidatures

Le comité d'évaluation jugera les candidatures en regard des critères suivants :

- ses aptitudes aux études supérieures (examen du dossier universitaire et du curriculum vitae, s'il y a lieu);
- ses aptitudes à la recherche (dossier académique et curriculum vitae);
- la correspondance entre les objectifs et axes du programme et le projet de recherche du candidat (cv et projet de recherche).

À la suite de cette évaluation, le comité d'évaluation rend sa décision dans l'un ou l'autre des termes suivants :

- le candidat remplit toutes les conditions et son admission définitive est recommandée;
- le candidat ne remplit pas les conditions d'admission et son refus est recommandé (la raison du refus doit être précisée);
- le candidat, ne remplissant pas certaines conditions minimales, pourrait se voir imposer un certain nombre d'activités préparatoires (cours d'appoint ou propédeutique); ces activités seront déterminées par le comité d'évaluation.

Le comité d'évaluation rend sa décision selon les termes du Règlement des études de cycles supérieurs (admission définitive, admission conditionnelle, refus, admission en période propédeutique) et la transmet au CPCS (loisir, culture et tourisme) et au responsable de l'admission du Bureau du registraire. C'est le bureau du registraire qui transmet la décision finale au candidat.

Structure du programme et liste des cours

À moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

Cours obligatoires (20 crédits)

LCT6003	Examen doctoral (2 crédits)
LCT6004	Lectures dirigées
LCT6005	Projet de thèse
LCT6006	Fondements et enjeux: Concepts, cadre conceptuel et cadre théorique
LCT6007	Fondements et enjeux: perspectives individuelles, collectives et territoriales
LCT6008	Méthodologie : méthodes quantitatives ou mixtes et approches appliquées au loisir
LCT6009	Méthodologie : approches qualitatives, tendances et courants actuels en recherche

Crédits de recherche (70 crédits)

Pour réussir son programme l'étudiant doit réaliser un travail de recherche comptant pour 70 crédits.

Travail de recherche

Thèse (70 crédits)

Le candidat est tenu de rédiger une thèse qui témoigne de son aptitude à mener à bien une recherche scientifique originale dans le domaine du loisir. L'étudiant doit avoir acquis des connaissances approfondies et avoir développé les compétences scientifiques attendues au niveau doctoral. En ce sens, la thèse doit démontrer les qualités du candidat pour effectuer de façon autonome, toutes les étapes d'un processus de recherche complexe, de la conception à la diffusion des résultats. La recherche réalisée dans ce cadre doit contribuer de manière originale à l'avancement des connaissances, qu'elles soient fondamentales ou appliquées, dans le domaine choisi. La thèse peut être présentée sous forme de rapport de recherche ou sous forme d'articles. Dans l'un ou l'autre cas, l'étudiant doit être le premier responsable du travail effectué.

Autres renseignements